

Bruxelles, le 20.5.2020
COM(2020) 204 final

ANNEX

ANNEXE

du

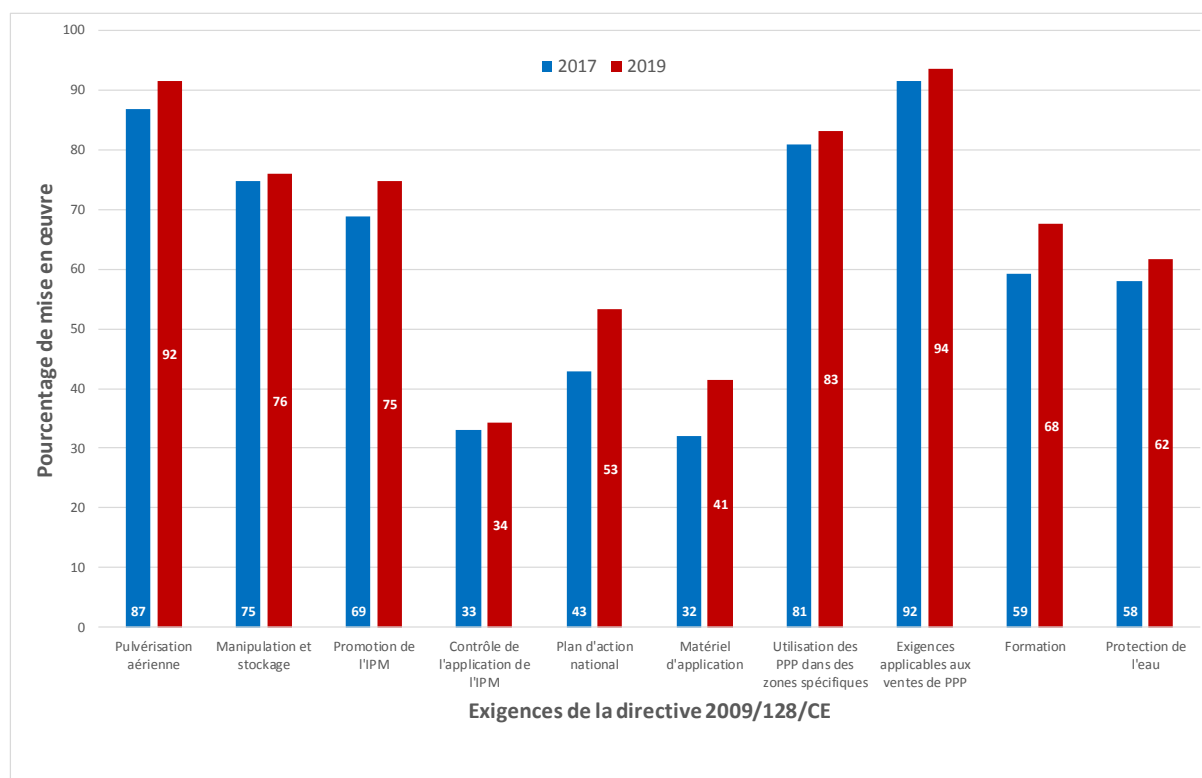
RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

sur l'expérience acquise par les États membres dans la mise en œuvre des objectifs nationaux fixés dans leurs plans d'action nationaux et sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la directive 2009/128/CE sur une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable

ANNEXE

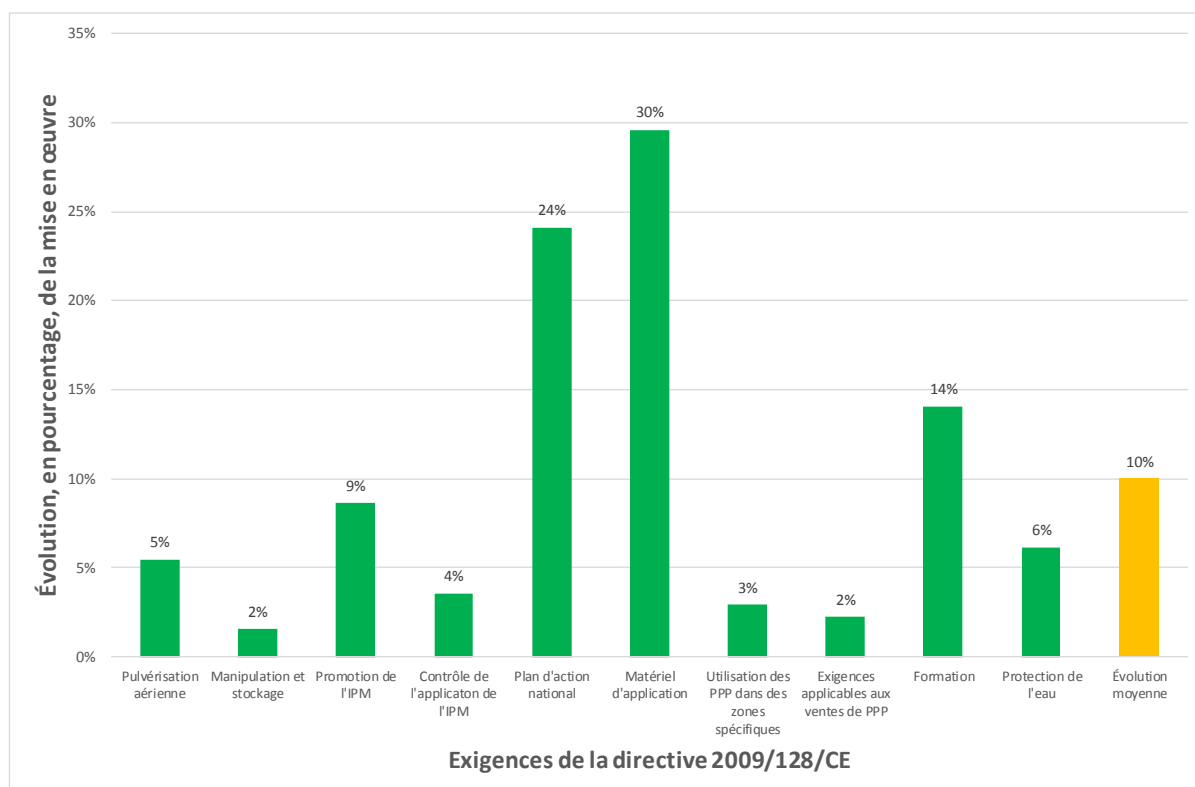
Progrès réalisés dans la mise en œuvre de la directive 2009/128/CE

Graphique 1. Pourcentage de mise en œuvre d'une sélection d'exigences de la directive 2009/128/CE au niveau de l'UE en 2017 et 2019.



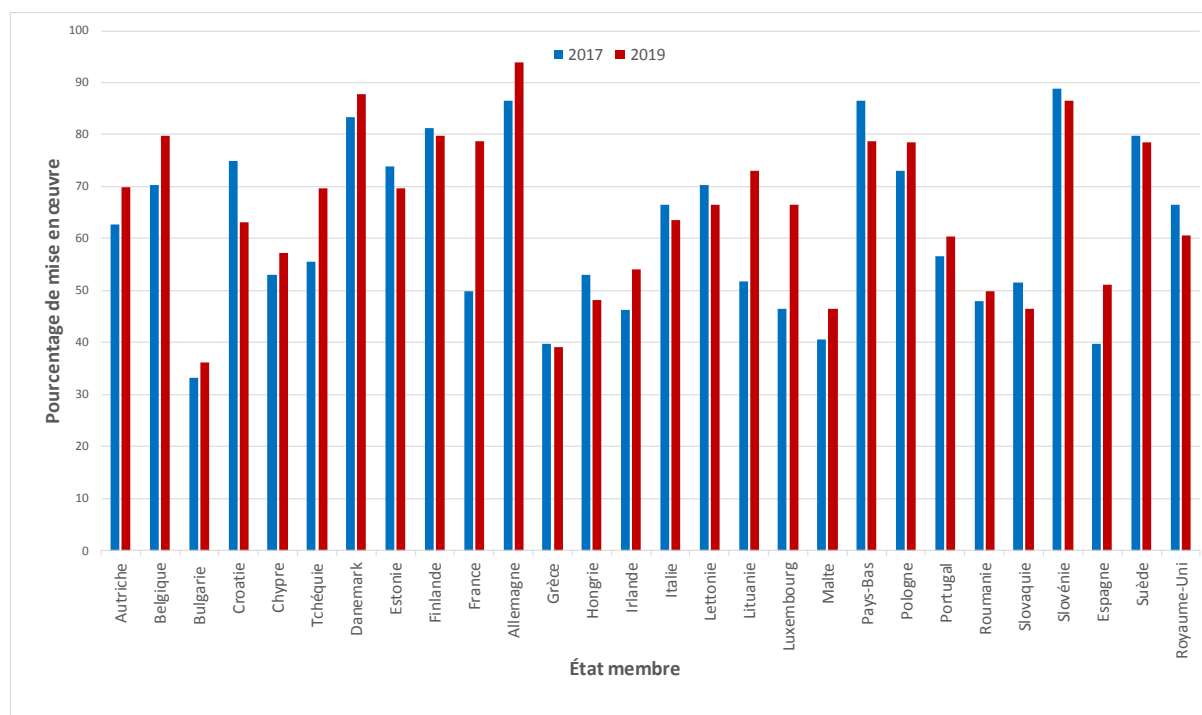
Source: DG Santé et sécurité alimentaire

Graphique 2. Évolution, en pourcentage, de la mise en œuvre d'une sélection d'exigences de la directive 2009/128/CE au niveau de l'UE de 2017 à 2019.



Source: DG Santé et sécurité alimentaire

Graphique 3. Évolution du niveau global de mise en œuvre de la directive 2009/128/CE de 2017 à 2019 dans chaque État membre



Source: DG Santé et sécurité alimentaire